



Rappel : les utilisateurs doivent fournir les produits d'entretien (excepté le détergent du lave-vaisselle).

→TSVP

Vous pouvez contacter l'agent responsable de la salle polyvalente au 06 73 73 14 65 :

- pour tout renseignement autre qu'administratif,
- pour programmer une visite,
- pour fixer les états des lieux (entrant et sortant) liés à la location.

Le demandeur sus nommé :

- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente,
- déclare avoir pris connaissance du règlement d'utilisation de ladite salle et dit prendre à sa charge tous dégâts constatés dans celle-ci dans le cadre de la présente location,
- prend l'engagement de transmettre un dossier complet (fournir l'attestation d'assurance garantissant sa responsabilité civile pour les dommages aux biens confiés et apportés ; transmettre son justificatif de domicile),
- s'engage à régler le montant global de la location au secrétariat de la Mairie, soit par chèque à l'ordre du Trésor Public, soit en espèces (faire l'appoint),
- s'engage à envoyer la caution avec la feuille de réservation.

Fait à
Le